

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 074-217400852-20250417-DEL2025051-DE



---

# BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

---

## PROJET DE REMPLACEMENT DE LA TELECABINE DE LA GORGE



---

**PROCEDURE COMMUNE VISEE PAR LES ARTICLES R 104-38 ET R122-27 DU  
CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

***DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXECUTION DES TRAVAUX***

---

*PLU approuvé le 9 novembre 2017*

*Modification simplifiée n°1 approuvée le 30 mars 2023*

Conformément aux articles R.104-38 et R.122-27 du code de l'environnement, une concertation préalable a été menée concernant le projet de remplacement de la télécabine de la Gorge.

Cette concertation visait à informer le public, recueillir ses observations et adapter le projet en conséquence.

## **1. RAPPEL DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION PREALABLE**

Par délibération numéro DEL2025-001 en date du 19 février 2025, le Conseil Municipal des CONTAMINES-MONTJOIE a défini les modalités de cette concertation.

Elle a été mise en œuvre pour une durée de **quinze jours, du 17 mars 2025 au 1<sup>er</sup> avril 2025 inclus.**

Les modalités retenues ont inclus :

- La publication d'un avis d'ouverture de la concertation préalable par voie dématérialisée et par voie d'affichage au moins 15 jours avant le début de la concertation sur les panneaux d'affichage de la Commune, sur le site internet de la Commune et sur un journal local ;
- La mise à disposition, durant toute la durée de la concertation, du dossier de concertation présentant le projet d'aménagement par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune et au sein des locaux de la Mairie (pendant les heures d'ouverture du public) ;
- La mise à disposition d'un registre public de recueil des observations du public par voie dématérialisée via l'adresse mail « [votreavis@mairie-lescontamines.com](mailto:votreavis@mairie-lescontamines.com) » et au sein des locaux de la Mairie (pendant les heures d'ouverture du public) pour permettre au public d'adresser ses propositions et observations au garant de la concertation ;

Le projet a également fait l'objet, préalablement à la concertation préalable, d'une réunion publique le lundi 3 février 2025 de 19h30 à 20h45 à la salle communale dite « Espace Animation ».

## **2. PARTICIPATION A LA DEMARCHE DE CONCERTATION**

- Courriers et courriels reçus en Mairie ou déposés sur le registre : 11.
- Participation à la réunion publique : environ 100 personnes.

## **3. NATURE ET CONTENU DES OBSERVATIONS EXPRIMEES**

Après lecture des contributions du public, plusieurs grandes thématiques émergent :

### **1. Un projet jugé nécessaire et attendu**

De nombreux participants estiment que le remplacement de la télécabine est une nécessité pour améliorer l'expérience des usagers et maintenir l'attractivité de la station :

*« Il est vrai que ce télécabine est vieillot et qu'il est temps de le remplacer.*

*Très bon projet, bien exposé et complètement nécessaire pour l'avenir de la station. » (Avis n°1)*

*« Le projet tel que présenté dans le dossier de concertation préalable me semble conforme aux besoins et vraiment indispensable pour remplacer cette télécabine dont la dernière rénovation n'avait permis que peu d'amélioration hormis un peu de confort et surtout une fausse modernité visuelle. » (Avis n°2)*

*« nous empruntons cette remontée régulièrement depuis 20 ans mais plusieurs fois ces dernières années, l'interminable attente en bas nous a fait renoncer à une belle journée de ski aux contamines » (Avis n°2)*

*« Les nombreuses pannes malgré tous les efforts d'un personnel aguerri rendent ce remplacement urgentissime. » (Avis n°2)*

*« Le besoin étant d'une montée rapide et directe été comme hiver du parking de la gorge vers les pistes et les activités de l'étape je pense qu'il n'y a pas mieux. » (Avis n°2)*

*« C'est un beau projet mais cependant j'ai quelques remarques » (Avis n°4)*

*« Le projet est très intéressant, notamment pour faciliter l'accès au plateau des tappes, notamment pour les habitants de ce plateau et pour limiter les accès en voiture. » (Avis n°5)*

« Nous trouvons ce projet très intéressant et nous y sommes favorables. Nous pensons qu'il facilitera l'accès au plateau des Tappes, notamment pour les habitants de ce plateau et pourrait ainsi contribuer à limiter les accès en voiture, notamment en dehors des arrivées/départs (beaucoup laissent déjà leur véhicule au Pontet l'été). » (Avis n°7)

« Je suis entièrement pour ce projet. » (Avis n°11)

Toutefois, certains participants ne partagent pas la nécessité du remplacement de la télécabine :

« Concernant l'objectif d'augmenter le débit et diminuer le temps d'attente : d'une part, cela n'est utile que sur une courte période de l'année, 5 semaines au plus, correspondant aux vacances scolaires hivernales.

D'autre part, compte tenu de la diminution de l'enneigement, rapide en moyenne montagne, l'expérience de ces dernières années montre une surfréquentation de la station des Contamines par les vacanciers de la vallée de Megève - or il semble que nous ne soyons qu'au début des effets du réchauffement -augmenter le débit des télécabines ne me semble pas la solution au problème. » (Avis n°9)

« - parking déjà trop petit pour l'affluence en haute saison. Engorgement de la route de ND de la Gorge.

- va entraîner le report d'un flux plus important sur les tapes ou les conditions d'attentes ne sont pas adaptées.

- aucun intérêt pour la basse saison.

=> privilégier l'amélioration et l'entretien du télécabine actuel et réfléchir à des solutions de limitation de la fréquentation quand la sécurité des accès est dépassée. La qualité d'une bonne journée de ski commence par les conditions de l'accueil aux moyens de transports. » (Avis n°10)

« C'est une aberration ce projet !

Changer ce vieux télécabine de la Gorge en 6 - 8 places pour atteindre l'Etape, peut-être...

Quant on sait l'impact du réchauffement climatique dans les années futures et où ça bloque le matin avec les cours de ski aux Foyères,

Il serait grand temps de revoir votre copie.

En tout cas et dans une génération future proche, il me semble et je le souligne avec fermeté,

je pense qu'il aurait été plus judicieux et plus intéressant de faire partir un nouveau télécabine 10 places depuis la plaine de la Gorge.

Il arriverait à côté du télécabine du Signal et la fluidité en serait évidente. » (Avis n°6)

Une large majorité des participants exprime un soutien fort au projet, soulignant plusieurs avantages clés :

\* Modernisation de l'infrastructure : le remplacement de la télécabine actuelle est perçu comme une étape essentielle pour moderniser l'installation et améliorer l'expérience des usagers.

\* Amélioration du confort et de la rapidité : les usagers se réjouissent de la perspective d'un transport plus confortable et rapide, réduisant les temps d'attente et de trajet.

Le choix du remplacement de la télécabine a été motivé par des considérations techniques et humaines :

\* les infrastructures de cet appareil sont anciennes à très anciennes : le système est constitué de cabines 4 places de taille très réduite qui, bien que remplacées en 2009, sont restées de la taille des « œufs originaux » pour des questions de respect des gabarits au passage des pylônes et des gares ;

\* Son débit est de 1000 personnes par heure et lors de forte affluence, les remontées accueillent plus de 4000 personnes, le débit actuel de 1000 personnes par heure est insuffisant : son remplacement devient une nécessité pour garantir un accès facile et sécurisé : la rampe d'accès PMR n'est pas idéale et parfois difficile à emprunter, de plus la piste de retour parfois peu enneigée est difficilement empruntable, ce qui complique l'intervention des secours.

Une modernisation partielle n'aurait pas permis d'atteindre les objectifs en matière de performance et de sécurité. Le projet a été conçu pour s'intégrer au mieux avec les autres équipements du domaine.

## **2. Intégration paysagère et préoccupations environnementales**

Certains participants ont exprimé le souhait que l'intégration paysagère soit soignée et que l'impact environnemental soit minimisé :

« Le choix d'un remplacement par une TCD10 au débit de 240 p/h semble correctement dimensionné et l'impact visuel moindre dû au concept de gare avec quai proche du sol est même une nette amélioration par rapport à l'existant. (...) Le léger décalage des gares amont et aval semble judicieux et adapté à des travaux rapides. La position près du sol évitant cette pénible rampe en cas et cette sortie fastidieuse en haut par faible enneigement. » (Avis n°2)

« Vous présentez page 6 et pages 10/11 des photos et illustrations du type avant/après. Il est cependant regrettable de ne pas présenter sur une carte une vue d'avion des emplacements précis des nouvelles gares, ainsi que de la surface de forêt qu'il faudra déboiser pour y faire passer le nouveau télécabine. J'estime que ce sera de l'ordre de 1 ha, mais je pense que vous avez des chiffres précis.

Reboisement/démantèlement : à part pour le bâtiment, il n'est nullement précisé dans le dossier de concertation préalable ce que devient l'ancienne installation. Je suppose que les câbles et pylônes seront démontés, que la forêt sera reboisée. Il serait utile de le préciser, qui en prend la charge financière, quelles espèces seront replantées... » (Avis n°8)

« Et quel coût énergétique, bilan carbone, écologique... et tout cela pour une amélioration peut-être, mais transitoire, et pour combien d'années ??? Si les décideurs pensent à une exploitation hivernale de 25 ans, d'autres sont beaucoup moins optimistes quant à l'avenir de l'enneigement (...) Car investir aujourd'hui pour un nouveau télécabine, impliquera ensuite de nouveaux investissements pour pallier au manque d'enneigement et rentabiliser celui-ci – de nouveaux canons à neige, des réserves d'eau pour les faire fonctionner... » (Avis n°9)

Le projet inclut des mesures pour minimiser son impact visuel et environnemental, notamment un travail spécifique sur l'intégration paysagère (ex : toit végétalisé) et des actions de compensations écologiques.

Une étude d'impact approfondie ainsi qu'une évaluation environnementale ont été réalisées pour garantir la préservation du milieu naturel et seront mise à disposition du public lors de l'enquête publique.

Les travaux de remplacement de la télécabine de la Gorge par une télécabine 10 places nécessitent un défrichement de **6 667 m<sup>2</sup>**, correspondant à la place nécessaire pour créer un nouveau layon de 8.6m.

L'obtention de l'autorisation de défrichement est donc nécessaire avant de démarrer les travaux.

### **3. Accessibilité et fluidité des déplacements**

L'accessibilité et la gestion des flux de visiteurs en haute saison suscitent des interrogations :

« 1/ il conviendrait de veiller à ce qu'il y ait une zone arrêt minute avec au moins 4 à 6 voitures qui puissent décharger ou charger en même temps (fret, bagages, PMR...). Sur la photo on ne voit la possibilité que pour deux voitures cela semble largement insuffisant. Le risque est que sans il y ait des voitures garées n'importe comment rendant compliqué le passage sur la route. La boucle sans possibilité de dépassement ne paraît pas du tout adapté, il faut revoir la circulation et mettre les arrêts bus un peu plus loin (on voit un bus à l'arrêt dans la boucle qui bloque toute le passage) » (Avis n°3)

« Débit du nouveau télécabine : même si vous affirmer page 8 que « L'objectif du remplacement de l'appareil n'est pas d'augmenter l'affluence sur le domaine skiable », le public s'adapte automatiquement. Avec le réchauffement, la station de Mégève va être de plus en plus souvent en difficulté ( voir les deux hivers précédant, cette année a été moins pire). Avec des installation à plus grand débit, il y aura forcément plus de public... » (Avis n°8)

Des propositions ont été formulées pour renforcer l'offre de transports en commun et les liaisons par navette afin de réduire l'usage de la voiture individuelle :

« 4/ dans la perspective que ce télécabine "4 saisons" devienne un pivot pour l'accès à les Tappes, il conviendrait d'augmenter la fréquence des bus, notamment afin de desservir la benne du soir (navette centre ville / télécabine qui arriverait à 18h30 le soir) » (Avis n°3)

« 2/ il est bien précisé qu'après sa construction la desserte nocturne du plateau sera assurée par ce télécabine. Celui-ci étant beaucoup plus éloigné que le telecabine du Lay du centre du village et ses commerces des commerces du Layet, il sera nécessaire de prévoir des dessertes en navette adaptées aux horaires du télécabine. Dans le meme esprit, il sera la ligne 84 desserve non seulement le telecabine du Lay mais egalement celui de la Gorge. » (Avis n°4)

« La télécabine de la gorge deviendra l'accès principal au plateau des tappes. Une prolongation des transports en commun, notamment de la ligne en provenance de la gare du FAYET, est à prévoir. Cela pour permettre un accès au hameau en utilisant 100% de transport en commun.

Les parkings seront-ils étendus pour éviter l'engorgement actuel l'hiver qui ne permet pas un accès facile aux habitants du plateau ? A minima, un accès de déchargement des voitures est-il prévu à proximité ?

*Le projet a pour ambition de limiter l'accès en voiture pour les habitants du plateau, ce qui est vertueux. Toutefois, les horaires de la télécabine seront nécessairement limités, l'accès en voiture est donc à préserver pour les habitants du plateau. » (Avis n°5)*

*« L'accès en direct Au Pontet avec la ligne de car SAT/La Région en provenance de la gare du Fayet (actuellement, cette ligne dessert la télécabine du Lay mais ne vas pas au Pontet).*

*(...) Si nous partageons cet objectif, la mise en place de cet équipement ne saurait en aucun cas, toutefois, justifier une interdiction d'accès en voiture pour les résidents de l'Etape et leurs ayants droit. » (Avis n°7)*

*« Service de navette gratuite : vos commentaires de la page 9 ne me sont pas clairs, je ne comprends pas ce qui va être amélioré et comment. » (Avis n°8)*

*« Enfin, la question de la mobilité douce qui serait améliorée m'interroge. Là encore, pourquoi attendre et en quoi cela dépendrait-il du changement de télécabine ? Nous apprécions beaucoup le système de navettes gratuites et l'utilisons au maximum. Du fait de leur succès, elles sont régulièrement surchargées en début et fin de journée en hiver et leur fréquence pourrait être augmentée. Et il me semble difficile d'empêcher un certain nombre d'usagers, les familles en particulier, d'utiliser leur voiture pour se rendre au pied des télécabines. » (Avis n°9)*

Des mesures d'amélioration de l'accessibilité sont en cours d'étude, incluant un renforcement des navettes permettant de désengorger le parking, mettre fin au parking sauvage et limiter l'usage des voitures par les habitants et les vacanciers. L'objectif est d'assurer une desserte fluide et durable pour les usagers. Une réflexion sera menée pour synchroniser les navettes de SAINT-GERVAIS LES BAINS et celles des CONTAMINES-MONTJOIE.

#### **4. Polyvalence et usage toutes saisons**

L'idée d'une exploitation de la télécabine au-delà de l'hiver pour une utilisation 4 saisons a été évoquée par plusieurs participants :

*« Développement du tourisme 4 saisons : vos remarques page 8 sont pertinentes, mais certaines actions seraient déjà envisageables.*

*A l'heure actuelle, en été et hors certains évènements, les télécabines (Signal & Gorge) s'arrêtent très tôt dans la journée (17h et 17h30), alors qu'il serait agréable aux promeneurs et randonneurs qui ne souhaitent pas tout redescendre à pied de pouvoir les utiliser, voire de dîner ou profiter d'une boisson avant de descendre. C'est encore tôt et il est agréable de profiter de la fraîcheur de l'altitude.*

*En début et fin de saison, le service commence trop tard et s'arrête aussi trop tôt (29 juin au 1er sept en 2024). On voit bien que l'exploitant cherche à maximiser ses bénéfices et ne souhaite pas faire tourner les installations à perte... au détriment d'un attrait touristique. Cela pourrait être amélioré dès maintenant.*

*Et qui dit 4 saisons dit ouverture toute l'année, pas seulement une période d'été et une période d'hiver... A préciser donc. » (Avis n°8)*

*« L'idée de développer l'accès 4 saisons au plateau est intéressante mais l'accès à l'Etape et au Signal pourrait déjà être largement amélioré tant au niveau des horaires, beaucoup trop restreints en été que de la durée d'ouverture des télécabines durant la saison estivale, bien trop restreinte également.*

*Beaucoup de résidents secondaires des Contamines et alentour souvent âgés, sont présents dès le mois de juin jusqu'à fin septembre. Pourquoi donc les priver du plaisir de monter au col du Joly, pour une petite balade, un restaurant d'altitude quand la randonnée devient difficile. Au minimum, une ouverture sur les WE pendant ces périodes donnerait satisfaction à un public nombreux, résidents permanents des alentours et résidents secondaires. (...) Beaucoup de stations de moyenne montagne se tournent dès à présent vers une diversification des activités pour rester attractives même en l'absence d'enneigement. Cette option fonctionne et me semble plus réaliste, plus respectueuse de l'environnement et donc bien plus satisfaisante. » (Avis n°9)*

Le projet a été conçu pour répondre aux besoins des différentes catégories d'usagers (skieurs, vététistes, randonneurs, etc.). Une attention particulière a été portée à l'optimisation de l'exploitation estivale afin de soutenir le développement du tourisme 4 saisons mais également pour faciliter l'accès aux Tappes de ses habitants.

#### **5. Le coût et le financement**

Certains avis expriment des interrogations sur le coût global du projet et son mode de financement, notamment l'impact potentiel sur les finances communales :

*« Il ne me semble pas avoir vu de budget pour ce projet. » (Avis n°1)*

*« Par ailleurs, toujours pour favoriser l'usage de la télécabine par rapport à la voiture, une tarification été/hiver pour les habitants sera t'elle prévu ? Il serait bien que les "cartes à point actuelles de 10 montées" aient une durée de validité toute-saison (actuellement, les montées non utilisées l'hiver sont perdus pour l'été). » (Avis n°5)*

*« Une réflexion sur la tarification des passages pour les résidents des Tappes et de Pré Revenaz qui est assez élevée et peu incitative pour un usage régulier, même si la SECMH a déjà mis en place des tarifs particuliers. » (Avis n°7)*

*« Je m'interroge aussi sur le coût d'un tel investissement, avec quelles répercussions sur les tarifs des remontées. J'estime que les tarifs des forfaits sont déjà élevés, en hiver et encore plus en été. » (Avis n°9).*

Le projet repose sur un financement privé, exclusivement porté par la SECMH, qui s'élève entre 12 et 13 millions d'euros. Aucun impact sur la fiscalité locale.

#### **4. CONCLUSION GENERALE**

**La concertation a permis de recueillir des avis constructifs et d'identifier les principales attentes du public. Si la nécessité de remplacer la télécabine fait globalement consensus, plusieurs points de vigilance ont été soulevés notamment l'intégration paysagère, la gestion de l'accessibilité et la garantie d'un usage adapté aux besoins de tous.**

**Nous remercions les participants pour leurs contributions, qui guideront les prochaines étapes du projet afin d'assurer une installation répondant aux besoins de tous.**